



Saint Herménégilde

Un endroit où il fait **bon vivre**

# LE MÉGILIEN

Volume 14 numéro 2 Mars — Avril 2024

## PLAISIRS HIVER 2024



Les plaisirs d'hiver 2024 furent un grand succès. Tournoi de hockey éponge, tire d'érable, cantine, feux d'artifice et escouade d'animation étaient au rendez-vous.

Merci à Finance Ô Mètre pour sa contribution financière pour les bourses des équipes finalistes.

Merci à tous nos partenaires pour cet événement.

Un grand merci à tout le comité organisateur et nos précieux bénévoles sans qui l'activité n'aurait pas pu avoir lieu.

Merci à vous tous d'avoir participé en grand nombre.

À l'an prochain!



## MOT DU MAIRE

Après l'hiver bizarre que nous avons eu, le printemps est enfin à nos portes. La période de dégel est commencée depuis le 4 mars dernier, je vous rappelle qu'il faut faire attention aux chemins et diminuer les déplacements inutiles en cette période de l'année. Je vous demande de communiquer avec le bureau municipal si vous constatez des anomalies. Nos employés de la voirie font une tournée des chemins tous les jours afin de vérifier l'état des chemins. La qualité de nos chemins nous tient grandement à cœur.



Autres dossiers, vous avez sûrement entendu parler des éoliennes, que la compagnie Innergex aimerait implanter dans la MRC de Coaticook. Je vous propose d'aller visiter le site de la MRC de Coaticook pour avoir davantage de détails. Voici le lien pour arriver directement sur le site: [www.mrcdecoaticook.qc.ca/projet-developpement-eolien/](http://www.mrcdecoaticook.qc.ca/projet-developpement-eolien/). Pour ceux qui n'ont pas internet, la documentation se retrouve en page 11, 12 et 13 du présent journal.

Pour terminer, le 8 avril prochain il aura une éclipse solaire totale et nous sommes dans le corridor où nous allons avoir le plus grand impact. Alors, je vous demande d'être prudent et de prendre les précautions nécessaires pour observer cette éclipse.

Je vous souhaite de JOYEUSES PÂQUES !

Steve Lanciaux, maire.

## Contacts en cas d'urgence

Chers citoyens de la municipalité de Saint-Herménégilde, nous avons besoin de votre précieuse collaboration en cas de situations d'urgences. Que ce soit pour une inondation, un feu, un bris, etc., nous devons pouvoir vous joindre le plus rapidement possible grâce à notre plan d'urgence dans lequel vos informations sont inscrites.

Ces informations sont confidentielles et ne sont accessibles qu'aux coordonnateurs du plan d'urgence. Pour ce faire, nous vous demandons de nous aviser concernant les changements relatifs à vos coordonnées (*adresse de la propriété : adresse postale, numéros de téléphone, courriel*).

De plus, si vous connaissez ou êtes une personne vulnérable qui pourrait avoir besoin d'aide en cas de sinistres (tel que les aînés et les personnes avec des handicaps), veuillez-nous en aviser afin qu'une attention particulière soit portée pour ces personnes en cas de sinistre.

Un formulaire d'informations est disponible au bureau municipal.

Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [municipalite@st-hermenegilde.qc.ca](mailto:municipalite@st-hermenegilde.qc.ca) ou par téléphone au 819-849-4443 poste 101 pour nous transmettre vos nouvelles coordonnées.

Merci à l'avance de votre aide !

## CALENDRIER DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

Lieu	Heure des sessions	Date
Salle du conseil	19:00H	Lundi le 8 avril 2024
776, rue Principale	19:00H	Lundi le 13 mai 2024
Saint-Herménégilde	19:00H	Lundi le 10 juin 2024



### MAIRE SUPPLÉANT

Robin Cotnoir est le maire suppléant du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024.  
Le maire suppléant est désigné comme signataire en cas d'absence du maire.

### BUREAU MUNICIPAL

<p><b>Heures d'ouverture</b> Lundi, mardi, mercredi et jeudi 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00 <b>Fermé le vendredi</b></p> <p><b>Adresse</b> 816, rue Principale, Saint-Herménégilde, QC J0B 2W0</p> <p><b>Numéro de téléphone: Bureau</b> 819-849-4443</p>	<p><b>Services offerts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Permis de construction</li> <li>Permis de feu (Feux à ciel ouvert)</li> <li>Location du centre communautaire</li> </ul>
<p><b>Pour rejoindre:</b> Johanne Le Buis, Dir. Générale greffière-trésorière <b>Poste 100</b></p> <p>Louise Saint-Jacques, Greffière-Trésorière adjointe <b>Poste 104</b></p> <p>Jeanne Bergeron, Adj. Administrative et greffière adjointe <b>Poste 101</b></p> <p>René Therrien, Inspecteur municipal en voirie <b>Poste 103</b></p> <p>Yvan Fecteau-Bouthot, Inspecteur adjoint en voirie</p> <p>Alain Beaulieu, Inspecteur en bâtiment et environnement <b>Poste 101</b></p>	
<p><b>Numéro de téléphone: Centre communautaire</b> 819-849-3344</p>	



Élu responsable	Poste	Comité
Steve Lanciaux	Maire	Voirie CCU Forêt Hereford Ressources humaines Démolition d'immeubles
Robin Cotnoir	Poste 1	Voirie CCU Protection des lacs et des cours d'eau Démolition d'immeubles
Marie-Soleil Poulin	Poste 2	Loisir et infrastructure de loisirs Ressources humaines
Jean-Claude Daoust	Poste 3	Régie intermunicipale de gestion des Déchets Nouveaux arrivants Hygiène du milieu Ressourcerie
Michel Fontaine	Poste 4	Voirie Culture Régie de prévention incendie de la région de Coaticook Ressources humaines
Simon Normandin	Poste 5	Famille et MADA
Mario Saint-Pierre	Poste 6	Voirie CCU Protection des lacs et des cours d'eau Démolition d'immeubles

NOUVEAUX EMPLOYÉS MUNICIPAUX



Alain Beaulieu, inspecteur en bâtiment et environnement. Monsieur Beaulieu est au bureau municipal à temps partiel. Il rattrape actuellement le retard dans les demandes reçues.



Virginie Vaillant, en formation au poste de trésorière adjointe.



Pierre Brault, aide-inspecteur en bâtiment et environnement. Monsieur Brault fait les vérifications sur le terrain des travaux complétés et/ou des permis échus.

**ABRI D'AUTO**

L'abri temporaire doit être complètement démonté et enlevé (toile et structure) pour le 1er mai. Votre collaboration est demandée afin de remiser le tout rapidement. À défaut, des constats d'infraction seront envoyés incluant des amendes.



**FERMETURE DU BUREAU POUR PÂQUES**

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le jeudi 28 mars, le vendredi 29 mars et le lundi 1er avril 2024 toute la journée en raison de la fête de Pâques.

## DEMANDE DE PERMIS

En vertu du Règlement 240-14 adopté en 2014 et mis à jour en décembre 2022, lorsque vous effectuez une demande de permis, il est important de nous remettre tous les documents requis. Une demande de permis par type de permis requis. Par la suite, nous avons un délai de 45 jours pour l'émission du permis.

*Voici quelques exemples à titre indicatifs :*

### **Permis de construction**

- ◆ Un certificat d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre. Pour une construction neuve ou un agrandissement du bâtiment principal ou du bâtiment accessoire (garage) de plus de 20m<sup>2</sup>.
- ◆ Le formulaire de demande de permis de la municipalité complété, incluant le coût estimé des travaux et les nom et coordonnées de l'entrepreneur et son numéro RBQ.
- ◆ Une copie de plans et devis complet du bâtiment à construire, à transformer ou à agrandir conforme au code de construction du Québec et signé par le concepteur et/ou demandeur.

### **Permis de lotissement**

- ◆ Le formulaire de demande de permis de la municipalité complété, incluant le coût estimé des travaux.
- ◆ Plan de lotissement ou plan cadastral préparé par un arpenteur-géomètre certifié.

### **Permis de rénovation**

- ◆ Le formulaire de demande de permis de la municipalité complété, incluant le coût estimé des travaux et les noms et coordonnées de l'entrepreneur et son numéro RBQ.
- ◆ Un certificat d'implantation, si nécessaire.
- ◆ Un plan complet à l'échelle du bâtiment, conforme au code de construction du Québec, signé par le concepteur et/ou demandeur.

### **Demande d'installation septique**

- ◆ Le formulaire de demande de permis de la municipalité complété, incluant le coût estimé des travaux et les nom et coordonnées de l'entrepreneur et son numéro RBQ.
- ◆ Rapport et plan d'un technologue et/ou ingénieur, incluant les tests de percolation.

### **Demande de captation d'eau (puit de surface ou artésien)**

- ◆ Le formulaire de demande de permis de la municipalité complété, incluant le coût estimé des travaux et les nom et coordonnées du puisatier.
- ◆ D'un plan fourni par le puisatier, indiquant notamment le type d'ouvrage projeté et les distances de toutes installations sanitaires voisines.

Ces informations sont à titre indicatifs. Le demandeur doit se référer aux règlements sur les permis et certificats numéro 240-14.

Toute demande de permis doit être transmise à [urbanisme@st-hermenegilde.qc.ca](mailto:urbanisme@st-hermenegilde.qc.ca), ou apportée directement au bureau municipal.

## ÉCOCENTRES OCCASIONNELS INCLUANT RDD

Les citoyens de la MRC de Coaticook ont accès à des écocentres occasionnels. Ces points de collectes ponctuelles se tiendront aux dates et endroits spécifiés, les samedis 8h30 à 15h et les vendredis de 13h à 17h. Les citoyens pourront y apporter gratuitement une multitude de résidus afin qu'ils soient récupérés. Parmi les matières acceptées, notons les matériaux de construction (sauf bardeaux d'asphalte), matières réutilisables, matériels électroniques, meubles, fluorescents, pneus réguliers, piles, peintures, huiles, aérosols et autres résidus domestiques dangereux.

Tous les citoyens de la MRC de Coaticook, preuve de résidence à l'appui, auront accès à l'ensemble des écocentres occasionnels. Un résident de Dixville pourra donc utiliser l'écocentre de Saint-Herménégilde, et vice et versa. Une limite de 3 m<sup>3</sup> (remorque de 4' x 8' x 3,5') par jour sera imposée par adresse. Les entrepreneurs n'auront pas accès à ce service. Ce nouveau service vient compléter la brochette de services offerts aux citoyens pour la bonne gestion des matières résiduelles. L'inscription est obligatoire sur le site de la MRC, 2 jours avant l'activité.

MAI 2024		MAI-JUIN 2024	
10-11MAI	<b>COATICOOK</b> GFL Environnement (Matrec) 435, Rue Ernest Lafaille	31 MAI ET 1er JUIN	<b>COATICOOK</b> GFL Environnement (Matrec) 435, Rue Ernest-Lafaille
18 MAI	<b>BARNSTON-OUEST</b> Carrière DJL (ch. Provencher) (près du chemin Isabelle)		
25 MAI	<b>SAINT-MALO</b> En face du garage municipal 252, rue Auckland		
ÉCOCENTRE PERMANENT POUR LA MRC DE COATICOOK			
VENDREDI	<b>WATERVILLE</b> Garage municipal 205, Rue Dominion	De 8 h 30 à 17 h 00	Du 5 avril au 15 novembre 2024
SAMEDI Un samedi sur deux	<b>WATERVILLE</b> Garage municipal 205, Rue Dominion	De 8 h 30 à 15 h 00	6 et 20 avril, 4 et 18 mai, 1er, 15 et 29 juin, 13 et 27 juillet, 10 et 24 août, 7 et 21 septembre, 5 et 19 octobre, 2 et 16 novembre 2024
VÉRIFIER LES DATES D'OUVERTURES	Plus flexible, base régulière Sans prise de rendez-vous		Disponible pour les citoyens des douze municipalités de la MRC de Coaticook

Source: MRC de Coaticook

À noter que l'écocentre de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook et la Ressourcerie des Frontières continue d'offrir le service de récupération de plusieurs de vos résidus.

Il est important de savoir que Récupération Bergeron Inc. offre aussi un service de récupération de métaux et que c'est une entreprise situé au 1065, route 141, Saint-Herménégilde. Il offre aussi le service de cueillette.

**Il n'y a plus de collecte séparée pour les RDD, car ceux-ci sont acceptés dans tous les écocentres occasionnels.**

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DE LA RÉGION DE COATICOOK

Le traitement des résidus ultimes et des compostables nous coûte cher, on est tous d'accord.

Il y a plus de 20 ans, le gouvernement du Québec a décidé que les municipalités, les villes et exploitants commerciaux devait, dans un court délai, faire passer leur simple site d'enfouissement à des lieux d'enfouissement complètement différent avec de nouvelles technologies.

Le conseil d'administration (CA) de la régie, a consulté différents professionnels et a fait faire un document avec plan complet pour voir la faisabilité du chantier et les coûts. Après des mois de réunions, de discussions, de rencontres avec différents experts, les plans et les chiffres ont été présentés aux maires des municipalités membres qui eux, les ont présentés à leur conseil. Tous les membres ont voté en faveur du projet. Donc, nous avons un site précurseur et aux normes gouvernementales.

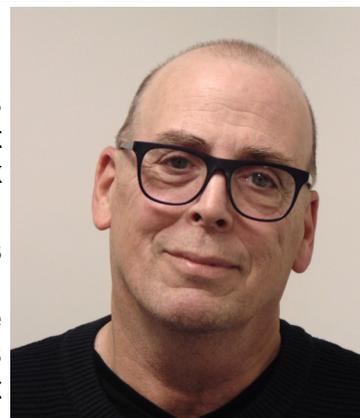
Les déchets sont mis en ballots compressés pour prendre moins d'espace et la plate-forme de compostage bâtie sur le haut de l'ancienne cellule. Tout cela a permis d'utiliser le site de façon différente et de prolonger la vie de la machinerie.

La municipalité de Saint-Herménégilde produit 60 % de déchets ultimes. Ce sont les putrescibles (compost) qui devraient représenter 60 % de nos déchets ce qui nous permettrait une économie dans ce secteur d'activité.

Les coûts pour le ramassage et le traitement de tous les déchets, les putrescibles et le recyclage sont dispendieux. Et ces coûts se reflètent sur nos comptes de taxes.

Dans une prochaine parution du journal Le Mégilien, on va regarder les chiffres des collectes, des coûts, des taxes et redevances reversés aux municipalités. On en profitera pour parler des bons gestes à poser pour aider tout le monde.

Jean-Claude Daoust, conseiller siège #3.



Les inscriptions se font par internet du 8 avril 8h30 au 28 avril 2024 minuit.

Le camp sera offert du 24 juin au 9 août pour la municipalité de Saint-Herménégilde.

Voici le lien de la page web:

<https://www.campkionata.com>

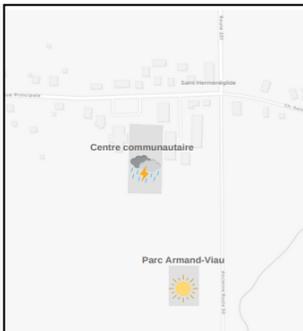
Contact:

Camp Kionata de la région de Coaticook

294, rue Saint-Jacques Nord

Coaticook, Québec J1A 2X5

Téléphone: 819-849-7014



UN ÉTÉ DE PLAISIR

#### EMPLACEMENT

##### Parc Armand-Viau

749 Anc. Rte 50, Saint-Herménégilde

##### En cas de pluie

Centre communautaire de St-Herménégilde: 776, rue Principale Saint-Herménégilde

#### HORAIRE

Service de garde : 6 h 30 à 8 h 30 et de 15 h 30 à 17 h 30

Journée d'animation : 8h 30 à 15 h 30

#### NOUS JOINDRE

[kionata.st-hermenegilde@mrcdecoaticook.qc.ca](mailto:kionata.st-hermenegilde@mrcdecoaticook.qc.ca)

819-849-7014

Poste 1 pour les inscriptions | Poste 7 pour St-Herménégilde

[campkionata.com](http://campkionata.com) | [facebook.com/campkionata1](https://facebook.com/campkionata1)

## COMMENT PROTÉGER VOS YEUX LORS DE L'ÉCLIPSE SOLAIRE

L'observation du Soleil sans utilisation d'équipement de protection est à éviter, car elle peut causer des dommages permanents aux yeux, même avec une protection solaire classique comme des lunettes de soleil ou des lentilles. Ce risque augmente en période d'éclipse en raison de la baisse de la luminosité du Soleil, qui diminue le réflexe de protection des yeux.

Si vous souhaitez observer l'éclipse, des méthodes sécuritaires existent. Les méthodes indirectes sont préférables puisque les risques sont moindres que l'observation directe.

### OBSERVATION INDIRECTE DE L'ÉCLIPSE

Il existe des options sécuritaires pour observer l'éclipse solaire de façon indirecte, soit sans regarder directement le soleil :

- Utilisation d'une boîte à éclipses solaires qui permet d'observer une petite image du soleil au fond d'une boîte fermée.
- Observation des ombres, lorsqu'on croise les doigts d'une main par-dessus de l'autre et on regarde au sol. La lumière du soleil qui passera à travers l'ouverture des doigts projettera au sol l'image de l'éclipse. Pour être sécuritaire, il faut rester dos au soleil en tout temps.

### OBSERVATION DIRECTE AVEC DES LUNETTES POUR ÉCLIPSES

Les personnes qui choisissent d'observer l'éclipse directement doivent protéger leurs yeux **en tout temps** en utilisant des lunettes pour éclipses solaires qui respectent la norme internationale ISO 12312-2.

Avant d'utiliser les lunettes certifiées, il faut :

- s'assurer qu'elles proviennent d'un fournisseur fiable, soit directement du fabricant ou d'un distributeur reconnu;
- vérifier que les verres et la monture ne soient pas endommagés avant de les utiliser;
- savoir que les lunettes à éclipses peuvent être portées par-dessus vos lunettes de vue habituelles si elles recouvrent bien les yeux.

Seul le Soleil est visible à travers les lunettes à éclipse. Tous les autres objets ainsi que les lumières intérieures ne sont pas visibles. Si ce n'est pas le cas, ne vous servez pas de ces lunettes pour observer le Soleil.

Regarder l'éclipse sans **protection adéquate** peut provoquer de graves lésions permanentes aux yeux.

### Équipe du journal Le Mégilien

816, rue Principale  
St-Herménégilde, PQ J0B 2W0  
Courriel : [lemegilien@st-hermenegilde.qc.ca](mailto:lemegilien@st-hermenegilde.qc.ca)  
Téléphone : 819-437-5462

Sylvie Fauteux Mise en page  
Vous pouvez nous soumettre articles et photos  
en tout temps.

  
Clinique  
chiropratique  
de Coaticook

57, RUE MAIN EST  
SUITE 200  
COATICOOK, QC  
J1A 1N1

Dre Vicky Désorcy  
CHIROPRACTICIENNE

**819 849-4871**  
vickydesorcy@gmail.com  
Téléc. 819 849-0935

## DESSERTE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Nous vous rappelons que, bien que la municipalité puisse compter sur une desserte de sécurité incendie qui est utilisée par des pompiers volontaires, celle-ci ne remplace pas le poste d'incendie de Coaticook.

Ainsi, pour vos documents concernant les assurances habitation, lorsque l'on vous demande la distance du poste d'incendie le plus proche, il faut prendre en compte la caserne de Coaticook et non la desserte locale.



### Liste des contrats accordés en 2023

Conformément à l'article 961.4(2) du code municipal, la municipalité de Saint-Herménégilde présente la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec le même contractant lorsque l'ensemble des contrats dépassent 25 000 \$ pour l'année 2023.

#### Contrats de 25 000 \$ ou plus

Contracteur	Nature du contrat	Montant
SB Infographie	Enseignes et pylônes	31 438,76 \$
Clôtures et rampes DB Inc.	Achat de clôtures	61 936,31 \$
Construction André Hébert	Rénovation Centre communautaire	41 087,47 \$
Couillard Construction Ltée	Pavage 9 <sup>e</sup> rang	621 725,48 \$
Enviro Solutions Canada Inc.	Épandage Abat-poussière	43 864,17 \$
Services EXP Inc. (Les)	9 <sup>e</sup> Rang	37 998,61 \$
H.M. Lambert Excavation	Rechargement ch St-Jacques	30 775,05 \$
Scalabrini et fils inc.	Déneigement	299 061,48 \$

Travaux de 2 000 \$ ou plus pour les contractants dont l'ensemble des contrats totalisent 25 000 \$ ou plus. (Note : les montants de moins de \$2 000 ne sont pas inscrits ci-dessous)

Contracteur	Nature du contrat	Montant	Total
Entreprises Forestières Dubé Inc.	Recharg ch Lebel	4 627,76 \$	28 366,38 \$
	Recharg Anc. Rte 50	7 257,63 \$	
	Recharg ch Slouce	9 597,27 \$	
	Ponceaux	2 670,31 \$	
	Ponceau Anc. Rte 50	2 201,35 \$	
	Transport compost	2 012,06 \$	
H.M. Lambert Excavation	Recharg Lebel et Rg 4	4 424,11 \$	74 624,79 \$
	Membrane Anc. Rte 50	10 800,84 \$	
	Membrane/Recharg Lebel	8 144,49 \$	
	Réfection terrain balle	6 323,63 \$	
	Reform chemin Slouce	3 739,57 \$	
	Rechargement Lebel	8 864,12 \$	
	Empierr. Rivière Noire	6 950,16 \$	
	Fossés Vieux Canaan	16 064,89 \$	
Fossés Rg 4	9 312,98 \$		
Scalabrini et fils inc.	Nivelage de chemins	5 791,87 \$	24 491,12 \$
		6 682,93 \$	
		4 945,36 \$	
		7 070,96 \$	
Transport Marcel Morin inc.	Recharg Duchesneau	4 138,18 \$	31 566,66 \$
	Recharg Lebel	6 421,90 \$	
	Recharg Lebel et Rg 4	6 287,19 \$	
	Recharg/membrane 50/Lebel	4 771,75 \$	
	Recharg/membrane Lebel	3 331,98 \$	
	Recharg St-Jacques	6 615,66 \$	



## Le Défi Pissenlits lance son édition 2024!

Pour une quatrième année consécutive, le Défi Pissenlits poursuit sa mission de sensibilisation à grande échelle portant sur l'apport vital des insectes pollinisateurs pour la planète. **C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à participer à la 4e édition du Défi Pissenlits, qui sera lancée le 15 avril prochain!**

À l'échelle individuelle, l'implication débute par une prise d'action simple, mais efficace : **retarder la tonte du gazon au printemps**, permettant ainsi aux pollinisateurs de faire le plein de pollen et de nectar issus des pissenlits et autres fleurs. À l'échelle d'une ville ou d'une entreprise, le report de la tonte du gazon sur vos terrains, jusqu'à ce que les pissenlits aient atteint la fin de leur floraison, a un impact significatif sur la santé des pollinisateurs!

Le Défi Pissenlits connaît un important succès depuis sa création, en 2021. Chaque année, le mouvement est rejoint par un nombre croissant d'individus, d'entreprises, d'organismes, de municipalités et de MRC, permettant aux pollinisateurs de poursuivre efficacement leur travail essentiel à notre alimentation. Ce succès est notamment atteint grâce à l'implication d'organisations comme la vôtre, qui valorisent les gestes simples mis de l'avant par le mouvement, et qui offrent une importante visibilité à sa mission. Devenu un OBNL à l'automne 2023, le mouvement se poursuit en grand cette année.

### **Rejoignez le mouvement!**

Il est possible d'inscrire dès maintenant votre organisation au **Défi Pissenlits 2024**. Au coût de 200,00 \$, l'adhésion corporative vous donne accès à :

- ✦ L'intégration de votre **logo** dans la section Participant·e·s du site Web pour la saison du Défi en cours;
- ✦ Un **visuel personnalisé** du Défi Pissenlits avec votre logo pour utilisation sur les **réseaux sociaux**. Le visuel sera produit en format carré (Instagram) et en format vertical (Facebook). L'équipe du Défi vous enverra le visuel via le courriel inscrit dans le formulaire au plus tard deux semaines après votre inscription;
- ✦ La possibilité d'acheter des **affichettes** pour pelouse (6 pouces par 6 pouces) du Défi Pissenlits **personnalisées** avec votre logo, pour une commande de 100 affichettes minimum, à 40 % du prix affiché sur la boutique en ligne (les affichettes à 40 % de rabais ne comprennent pas les sachets de semences). Un code promotionnel vous sera transmis sur la facture, lors de votre inscription;
- ✦ La possibilité d'acheter des **Coroplast** (15 pouces par 23 pouces) du Défi Pissenlits **personnalisés** avec votre logo, pour une commande de 10 Coroplast minimum, à 40 % du prix affiché sur la boutique. Un code promotionnel vous sera transmis sur la facture, lors de votre inscription;
- ✦ La possibilité d'acheter l'**affiche (11 pouces x 17 pouces)** du Défi Pissenlits **personnalisée** avec votre logo, pour une commande de 100 affiches minimum.

Nous vous invitons à consulter notre boutique en ligne pour vous procurer des outils de sensibilisation et de promotion du Défi. On y retrouve aussi des livres sur les pollinisateurs pour un public jeunesse à adulte, des coffrets de semences ainsi que des éléments promotionnels entièrement faits au Canada, qui pourraient être remis à vos citoyen·ne·s et employé·e·s. De plus, nous avons également développé une trousse pour vous accompagner dans la réalisation d'une Journée Défi Pissenlits dans votre région. Cet outil clés en main vous donnera une foule d'idées et de matériel pour réaliser une journée de sensibilisation à l'environnement dans votre ville ou votre entreprise.

Pour toute question, vous pouvez joindre l'équipe du Défi Pissenlits à l'adresse [info@defipissenlits.ca](mailto:info@defipissenlits.ca).

Au plaisir de vous compter parmi les participant·e·s du Défi Pissenlits 2024!  
Christina Fortin-Ménard, présidente du conseil d'administration



## La MRC de Coaticook présente sa démarche pour informer et écouter les citoyens

Lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook du 21 février, les élus ont dévoilé les grandes lignes de la démarche proactive (voir page 12 et 13 du présent journal) que la MRC mettra sur pied pour informer et écouter les citoyens à propos de l'éventuel projet éolien sur le territoire. Rappelons qu'il y a un an, les élus de la MRC ont exprimé publiquement leur intérêt à développer le potentiel de développement éolien sur le territoire.

« Aujourd'hui, nous ouvrons un espace de discussion avec toute la communauté de la région, a déclaré Bernard Marion, préfet de la MRC de Coaticook. Les citoyens ont clairement exprimé leurs souhaits de pouvoir être entendus et je suis fier de lancer cette démarche de consultation. Je crois que la MRC a aussi une responsabilité de bien renseigner ses citoyens, et qu'elle a le devoir de mettre à leur disposition une information qui soit crédible, juste et structurée. La soirée portes ouvertes du 23 novembre, organisée par l'entreprise Innergex, démontre également que ce promoteur partage aussi ce souhait de bien informer les citoyens et d'être à leur écoute. »

À partir du mois de mars, la MRC de Coaticook lancera plusieurs initiatives visant à mieux connaître les priorités des citoyens et leurs perceptions concernant un éventuel projet de parc éolien sur le territoire. Parmi ces initiatives, notons :

1. Un sondage de perception auprès de la population qui sera lancé dans les prochaines semaines;
2. Une invitation à des soirées d'information et d'échanges organisées avec l'appui d'un organisme indépendant qui organisera des rencontres avec des citoyens pour discuter des préoccupations citoyennes et des conditions d'implantation d'un éventuel parc éolien sur le territoire.
3. Des rencontres avec des parties prenantes ciblées qui peuvent apporter une opinion experte, comme le milieu des affaires, le milieu agricole et forestier et des organismes du milieu.

Certaines initiatives visant à informer les citoyens sont déjà bien visibles, comme la page dédiée au projet éolien sur le site de la MRC qui présente de l'information pertinente et actualisée, ou par le biais des outils de communication (communiqués, bulletin d'information citoyenne et publications sur les réseaux sociaux de la MRC). Notons également qu'Hydro-Québec a récemment annoncé vouloir faire une tournée des régions ce printemps pour présenter son Plan d'action 2035 et permettre aux citoyens de s'exprimer à ce propos. Le promoteur Innergex a déjà annoncé son intention de rencontrer à nouveau les citoyens lors d'une soirée d'information. La démarche de la MRC tiendra également compte des idées et des solutions proposées par les citoyens lors de ces consultations avec la société d'État et le promoteur.

« Tout comme le reste du Québec, la MRC de Coaticook doit entreprendre un virage en matière de transition énergétique et considère que le développement du potentiel éolien de son territoire lui permettra d'y parvenir, a conclu M. Marion. Avant d'aller plus loin et de donner un appui formel à un tel projet, nous croyons qu'il est essentiel de bien connaître et de documenter les conditions d'implantation favorables à un parc éolien sur notre territoire et de considérer les retombées environnementales et socioéconomiques qu'un tel projet éolien représenterait pour toute la communauté. »

Consultez la stratégie d'information et de consultation de la MRC de Coaticook dès maintenant.

### Source

Catherine Madore, agente de communication et de marketing à la MRC de Coaticook  
c.madore@mrcdecoaticook.qc.ca, 819-849-7083 poste 249

### Entrevue

Bernard Marion, préfet de la MRC et maire de Sainte-Edwidge-de-Clifton

# MRC Coaticook LES GRANDES LIGNES DE LA DÉMARCHE PROACTIVE

## MISE EN CONTEXTE

- ◆ En février 2023, les élus de la MRC ont exprimé publiquement leur intérêt à développer le potentiel de développement éolien sur le territoire (sans toutefois donner leur appui formel au projet présenté par le promoteur Innergex, puisque tant qu'il n'y a pas d'appel d'offres, il n'y a pas de projet concret).
- ◆ En février 2024, la MRC lancera une stratégie d'information et de consultation auprès de la population et des parties prenantes du territoire visant à favoriser l'acceptabilité sociale du projet.
- ◆ Cette démarche se déroulera parallèlement au processus de dialogue social sur la transition énergétique annoncé par Hydro-Québec qui visitera les MRC, de février à avril.
- ◆ D'autres initiatives globales de consultation en matière de transition énergétique ont aussi lieu un peu partout dans les communautés québécoises dont certaines organisées par les Conseils régionaux d'environnement: <https://crecq.qc.ca/forum-sur-lenergie/>.

## POSITIONNEMENT DE LA MRC

La MRC de Coaticook doit entreprendre un virage en matière de transition énergétique et considère que le développement du potentiel éolien de son territoire lui permettra d'y parvenir.

De ce fait, il nous importe de bien connaître et de documenter les conditions d'implantation favorables à un parc éolien – dont les impacts sur les milieux de vie font partie – tout comme les retombées environnementales et socioéconomiques positives pour nos communautés.

Nous sommes soucieux de bien informer (citoyens et parties prenantes du territoire), de vous consulter et de vous impliquer concrètement dans différentes initiatives au cours des prochaines semaines. Nous le ferons en prenant le temps nécessaire et nous nous réajusterons si un nouvel appel d'offres du gouvernement du Québec était lancé.

La MRC et les élus participeront également dans les prochaines semaines à des consultations sur la transition énergétique menées en parallèle par Hydro-Québec sur le territoire.

## CONSULTER SUR LES CONDITIONS D'IMPLANTATION FAVORABLE À UN PROJET ÉOLIEN

La stratégie d'information et de consultation proposée vise principalement à informer et à identifier les préoccupations citoyennes et les conditions d'implantation favorables à un projet éolien.

## QU'EST-CE QUE L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE?

Le gouvernement du Québec définit l'acceptabilité sociale comme « le résultat d'un jugement collectif, d'une opinion collective, à l'égard d'un projet, d'un plan ou d'une politique. Ce jugement peut être positif ou négatif et n'est jamais figé dans le temps. (...). L'acceptabilité sociale ne se quantifie pas, elle se décrit. »

Autrement dit, l'acceptabilité sociale est un processus/une démarche. Ce n'est pas un référendum citoyen ni un vote.

Suite à la page suivante

# GRANDES ÉTAPES DE LA STRATÉGIE DE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION (suite de la page précédente)

1. Informer 2. Consulter 3. Communiquer en continu, documenter

## NOS OBJECTIFS DE PARTICIPATION PUBLIQUE

- ♦ Mesurer la compréhension, les perceptions, l'intérêt, la vision et les priorités des citoyens et des parties prenantes pour le développement du potentiel éolien;
- ♦ Identifier les conditions de succès pour favoriser l'implantation d'un projet éolien sur le territoire de la MRC;
- ♦ Favoriser un climat de dialogue positif où tous sont libres de s'exprimer en faisant notamment appel à un tiers neutre pour animer des rencontres;
- ♦ Proposer différentes activités, de différentes formes et dans différents lieux, pour rejoindre un large éventail de parties prenantes en tenant compte que tous (en faveur ou non au projet) ont le droit de s'exprimer sur le sujet.

### 1. INFORMER

Dévoiler l'engagement de la MRC au conseil du 21 février 2024 et la démarche d'information et de consultation.

Présenter la démarche d'information et de consultation (les principales activités) dans l'ensemble des outils de communication à la disposition de la MRC.

### 2. CONSULTEUR

Consultation de perception citoyenne en ligne Partie informative

- Expliquer les enjeux liés à la transition énergétique du territoire
- Présenter le potentiel éolien du territoire et les avantages à le développer.

Partie consultative

- Identifier les préoccupations citoyennes (ce qui les bouleverse ou les anime dans leur quotidien) et pourraient les motiver à s'intéresser à la transition énergétique;
- Identifier les préoccupations et les conditions favorables à l'implantation d'un projet éolien

SOIRÉES D'INFORMATION ET DE DISCUSSION ORGANISÉES ET ANIMÉES PAR UNE ORGANISATION NEUTRE

Rencontres ciblées avec les parties prenantes du territoire

- \*Agriculture et foresterie
- \*Entreprises locales et organisations économiques
- \*Institutions du territoire
- \*Organismes du milieu
- \*Partenaires

### 3. COMMUNIQUER EN CONTINU

Inviter les citoyens à transmettre leurs préoccupations aux bons endroits.

-Consultation en ligne (à venir)

-Conseil de la MRC

-Par courriel : [communications@mrcdecoaticook.qc.ca](mailto:communications@mrcdecoaticook.qc.ca)

Préciser le rôle de la MRC à **différents moments précis tout au long du projet.**

## CLUB JOYEUX DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

Le printemps nous rappelle que bientôt nous devons tenir notre **assemblée générale annuelle**. C'est pour notre Club, une période importante. Plus les membres seront impliqués, plus nous aurons des activités intéressantes et rassembleuses. Notre assemblée générale se tiendra jeudi le 18 avril 2024 à 16h suivie d'un léger goûter au centre communautaire de Saint-Herménégilde.

Si vous souhaitez réserver votre place au souper-danse, devenir membre ou renouveler votre carte, vous pouvez me contacter au 819 849-3393.

Nous vous accueillerons pour nos **soupers-danse** les 13 avril, 11 mai et 8 juin prochain.

La bibliothèque mobile sera présente le 28 mars, 11 avril et 9 mai de 13h30 à 15h au centre communautaire Saint-Herménégilde

Au plaisir de vous accueillir!

Henriette Véronneau, présidente



## CAFÉ ENTRE-AMIS

Nos activités se poursuivent chaque jeudi à 13h00 au Centre Communautaire de Saint-Herménégilde jusqu'au 30 mai 2024 pour la saison hivernale. Comme à l'habitude, les personnes présentes pourront faire les exercices avec le programme de Viactive à 13h00 pour une durée d'environ 30 minutes. Ceux qui ne veulent pas faire les exercices peuvent se diriger vers les jeux de cartes, table de billard ou autres jeux. Aucune inscription n'est obligatoire et les présences se font selon vos disponibilités. Une contribution volontaire est demandée au participant présent pour le café et les grignotines.

Nous avons des photos de l'activité repas cabane à sucre du 15 février dernier. On s'amuse, on parle et on se prépare pour manger.

Pour de plus amples informations, contacter Sylvie Fauteux au 819-437-5462, Henriette Véronneau au 819-849-3393, Francine Létourneau au 819-849-3299 ou Laura Coates au 819-849-6977.

Au plaisir de vous voir bientôt.



# CAFÉ ENTRE-AMIS (EN PHOTOS) ON S'AMUSE ET ON MANGE (REPAS CABANE À SUCRE) MIAM,MIAM



## JUSTE POUR RIRE

Bonjour à tous nos fidèles lecteurs et lectrices,

Au moment où j'écris ces lignes, nous sommes à la mi-février; l'hiver a été assez doux, à venir jusqu'à maintenant. J'en suis heureuse...tout en me disant que mars nous réserve peut-être des surprises...Mais allons-y un jour à la fois et profitons de cette accalmie. Voici quelques petites anecdotes qui vous mettront de bonne humeur. 

1---Un évêque se trouve à bord d'un avion. Il demande à l'agent de bord de lui apporter un whisky. Puis, hésitant un peu, il demande au même agent, à combien de pieds ils volent actuellement? Celui-ci lui répond qu'ils sont à 16,000 mètres. Alors l'évêque lui dit:« Nous sommes pas mal trop proches du Patron...Apportez-moi plutôt une camomille!».

2---Jean entre dans la cuisine en pleurant. Sa mère lui demande ce qui se passe; Jean lui répond: « C'est papa, il voulait accrocher un cadre au mur du salon et il s'est donné un coup de marteau sur le doigt!». Sa mère lui explique que ce n'est pas si grave et qu'il aurait plutôt fallu en rire. «Mais c'est ce que j'ai fait!».

3---Deux gars vont à la chasse. Ils voient passer un deltaplane; un des deux prend son fusil et tire. « Je crois que tu l'as manqué!». Son compagnon lui dit :« Peut-être, mais au moins il a lâché sa proie!».

4---Quelle est la différence entre un caniche et un pit-bull qui urinent sur votre jambe?...Le pit-bull, vous attendez qu'il ait terminé...

5---Un ours, un lion et un cochon se rencontrent et jasant. L'ours dit :« Moi, quand je grogne, tous les animaux tremblent de peur!» Le lion dit :« Moi, quand je rugis, tous les animaux s'enfuient!» Et le cochon de s'exclamer :« Ce n'est rien ça, moi, quand je tousse, toute la planète se fait vacciner»!!!

6---Un automobiliste s'adresse au policier qui vient de l'arrêter :« Écouter, faudrait savoir! Un jour, vous m'enlevez mon permis et le lendemain vous me demandez de vous le montrer?».

7---Deux employés discutent de la mort de leur patron; un des deux demande:« Notre patron est mort, mais qui est l'autre?» - « Quel autre?...»--« Sur l'avis de décès c'était écrit : avec lui disparaît notre meilleur collaborateur?».

8---Sophie demande à son grand-père s'il grandit encore. Il répond :« Mais non ! Pourquoi me demandes-tu cela?» La petite lui répond:« Mais, parce que ta tête dépasse tes cheveux...».

9---Deux amis discutent. « À la maison, c'est moi qui mène; hier j'ai demandé à ma femme qu'elle me fasse couler de l'eau chaude.» Son ami lui dit :« Est-ce qu'elle l'a fait tout de suite?» « Oh oui! Car moi je ne laverai jamais la vaisselle à l'eau froide.»

10---Équipé d'un détecteur de métal, un homme est soudain tout excité par sa trouvaille. Il va tout de suite la montrer à sa femme. « Regarde chérie, c'est une pièce de monnaie antique! Tiens je t'en fais cadeau, car elle a été frappée le jour de ta naissance!»

Le printemps arrive le mois prochain; Pâques aussi est à nos portes! Espérons que ( selon les marmottes...) le beau temps sera hâtif cette année. Veux, veux pas, on se dirige vers des jours meilleurs! Alors je vous dit à la prochaine fois...si Dieu le veut!

PLUME DU LAC



**CENTRE**  
**D'Action** **BÉNÉVOLE**  
DE LA MRC DE COATICOOK

## St-Herménégilde

Centre  
communautaire

**jeudi 28 mars**  
13h30 à 16h



# Cliniques d'impôts

service gratuit

### ✓ Pour être admissible

- Personne seule : revenus annuels de 35 000 \$ et moins
- Couple : revenus annuels de 45 000 \$ et moins
- 1 adulte avec 1 enfant: revenus annuels de 45 000 \$ et moins (2 500\$ de revenu de plus pour chaque personne à charge supplémentaire)
- Moins de 1 000 \$ par année en revenus d'intérêts

### ✓ À apporter

- Feuilles fiscaux 2023 :
  - T4 OAS
  - T4(P)
  - Relevé 19
- Avis de cotisation 2023 fédéral et provincial
- Relevé 31 (locataires)
- Relevé de taxes municipales (propriétaires)
- Preuve de frais médicaux



SERVICE D'AIDE  
EN IMPÔT  
PROGRAMME  
DES BÉNÉVOLES  
DEPUIS 1988

*Le CAB est fier de pouvoir compter sur de nombreux bénévoles formés pour recueillir vos documents et pour effectuer vos impôts !*



Pour rendez-vous ou  
informations :  
819-849-7011 #231



<https://www.cabmrccoaticook.org/services/rapports-impots.php>



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

*Geneviève*  
**HÉBERT**  
DÉPUTÉE DE SAINT-FRANÇOIS  
(BROMPTON, FLEURIMONT, LENNOXVILLE - MRC DE COATICOOK)

819 565-3667  
Genevieve.Hebert.SAFR@assnat.qc.ca

**CLUB JOYEUX SAINT-HERMÉNÉGILDE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

**Jeudi, le 18 avril 2024**

**16h00**

**Centre Communautaire Saint-Herménégilde**

**Bienvenue aux membres**

# JOYEUSES PÂQUES



**ENTREPRISES FORESTIÈRES DUBÉ INC.**  
Vente & Transport | Terre | Sable | Gravier  
Excavation & Travaux forestiers

**JACQUES DUBÉ**  
819.570.4971

**WILLIAM DUBÉ**  
819.342.5308  
william.dubeinc@gmail.com

1665, Route 141, St-Herménégilde, QC J0B 2W0  
RBQ : 8268-0356-49

**EN CAS D'URGENCE.**  
Le défibrillateur est au Parc Armand-Viau dans la cabane des loisirs.




Hon. Marie-Claude **Bibeau** DÉPUTÉE COMPTON STANSTEAD M.P.

**MINISTRE DU REVENU NATIONAL  
MINISTER OF NATIONAL REVENUE**

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION | RIDING OFFICE  
175 Queen, #204, Sherbrooke, QC J1M 1K1  
819 347-2598

INFO@MCBIBEAU.CA | MCBIBEAU.CA  
MCLAUDEBIBEAU

Impressions • Lettrage • Objets Promotionnels



**imprimerie Larochelle**  
Qualité • Service

Serge Larochelle, prop.

819 849-0029  
819 849-7830

71, rue Thornton sud  
Coaticook (Nord), QC J1A 2E3

info@imprimerielarochelle.com www.imprimerielarochelle.com

## ENTREPOSAGE

### La Vieille École



806, rue Principale  
St-Herménégilde, Qc J0B 2W0

Téléphone : 873-392-0567  
Cellulaire : 819-572-2966

**AUTOS, MOTOS, ROULOTTES,  
MEUBLES.**  
*Propriétaires sur place 24/24  
Chauffé, Système alarme relié.*

## Daniel Parent

### ARPENTEUR - GÉOMÈTRE

Membre de :



Ordre des  
**Arpenteurs-Géomètres**  
du Québec

451, rue Main Ouest, Coaticook  
819 849-4100 | danielparent@videotron.ca



Clément Roy  
*Propriétaire*

T. 819.844.2418

Nos poissons sont élevés  
localement de façon  
responsable

1 rue St-Henri, East Hereford  
QC J0B1S0  
[www.lesbobines.com](http://www.lesbobines.com)

[truitelesbobines@gmail.com](mailto:truitelesbobines@gmail.com)

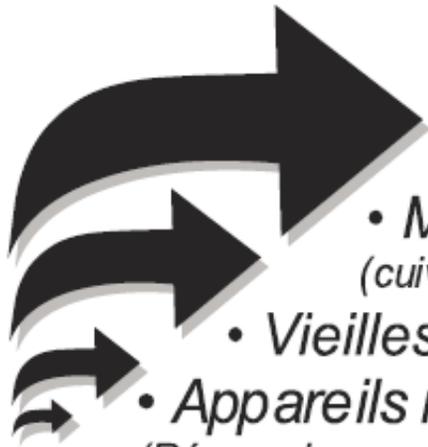
# Scalabrini & Fils inc.

Déneigement • Excavation • Transport

1730, ch. Tremblay  
Ste-Edwidge (Québec)  
J0B 2R0

Téléphone : 819-849-3158  
Télécopieur : 819-849-0707  
Cellulaire : 819-578-2822  
courriel : scalabrinipierre@hotmail.com

# Récupération **BERGERON inc.**



- Achat de fer de tous genres
- Métaux non-ferreux  
(cuivre, laiton, stainless, aluminium, batterie)
- Vieilles automobiles
- Appareils ménagers  
(Réservoir eau chaude, laveuse, sècheuse, frigidaire, fournaise etc...)

**POUR votre  
ménage  
du  
printemps**

**SUR PLACE**



**BALANCE**



**Payons comptant**

**Offrons aussi service  
de cueillette pour votre**



- entreprise
- terrain
- ferme
- maison

Nous payons les **meilleurs** prix en région

David : **819-849-0714**

Steve: **819-849-0035**

1065, route 141 St-Herménégilde